

## **CONTRAT GÉNÉRAL LIGNUM**

### **Entre les soussignés :**

**Mariaud Consulting – Lignum.**, représenté par **Mickaël Mariaud**,  
25 route de Seugnac, 19300 Rosiers d'Egletons  
SIRET : 922 493 648

et

**le Client**, utilisateur des services Lignum.

---

### **Article 1 – Objet du contrat**

Le présent contrat définit les conditions dans lesquelles **Lignum.** fournit des prestations de formation, d'accompagnement ou d'expertise en tonnellerie.

Toute validation d'inscription, de paiement ou d'abonnement vaut acceptation pleine et entière du présent contrat.

---

### **Article 2 – Nature des prestations**

Les prestations peuvent inclure :

- L'accès à la plateforme **Lignum.** et à ses cours en ligne,
- Des accompagnements techniques ou managériaux,
- Des conseils en investissement machine-outil,
- Des formations ou interventions sur site.

La nature et la durée des prestations sont définies selon le forfait choisi.

---

### **Article 3 – Forfaits et conditions financières**

#### **1. Forfait LIGNUM FORMATION**

- 14,99 € HT / mois
- ou 150 € HT / an  
Ce forfait donne accès au catalogue de formations en ligne, régulièrement enrichi de nouveaux cours et supports.

#### **2. Forfait LIGNUM EXPERTISE**

- 24,99 € HT / mois
- ou 250 € HT / an  
Ce forfait comprend l'accès à la plateforme, un accompagnement personnalisé et un contact direct avec l'équipe Lignum.

#### **3. Forfait LIGNUM PRO**

- 110 € HT / mois

- ou 1 290 € HT / an  
Ce forfait regroupe la formation, l'expertise et un accompagnement approfondi destiné aux dirigeants ou responsables d'ateliers.

Le paiement s'effectue **à terme à échoir**, par prélèvement automatique, virement ou tout autre moyen convenu.

Tout retard ou incident de paiement entraîne la suspension de l'accès aux services.

---

#### **Article 4 – Engagements des parties**

##### **Lignum s'engage à :**

- Fournir les contenus et prestations convenus,
- Maintenir la qualité pédagogique et technique des formations,
- Assurer un accompagnement professionnel et réactif.

##### **Le bénéficiaire s'engage à :**

- Utiliser les accès fournis à titre strictement personnel,
  - Respecter les conditions générales d'utilisation et de vente disponibles sur le site,
  - Ne pas reproduire ni diffuser les contenus sans autorisation.
- 

#### **Article 5 – Résiliation**

- Les abonnements mensuels ou annuels peuvent être **résiliés à tout moment** par le bénéficiaire.
  - Les prestations ponctuelles prennent fin à la livraison complète du service convenu.
  - Lignum. se réserve le droit de suspendre l'accès en cas de non-respect des obligations contractuelles.
- 

#### **Article 6 – Données personnelles et confidentialité**

Les données collectées sont utilisées uniquement pour la gestion administrative, commerciale et pédagogique.

Elles ne sont ni vendues ni communiquées à des tiers sans consentement.

Le bénéficiaire dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression conformément à la législation en vigueur.

---

#### **Article 7 – Propriété intellectuelle**

Tous les contenus, vidéos, supports pédagogiques et documents transmis demeurent la propriété exclusive de **Lignum**.

Toute reproduction ou diffusion non autorisée est strictement interdite.

---

### Article 8 – Litiges

En cas de désaccord, les parties s'efforceront de trouver une solution amiable.

À défaut, le tribunal compétent sera celui du siège social de **Mariaud Consulting – Lignum.**

---

### Validation

Le client reconnaît avoir lu, compris et accepté le présent contrat général.

La validation de l'inscription, du paiement ou de l'abonnement vaut acceptation sans réserve.

# Lignum.

